



Économie locale et consommation





Situation de l'économie locale

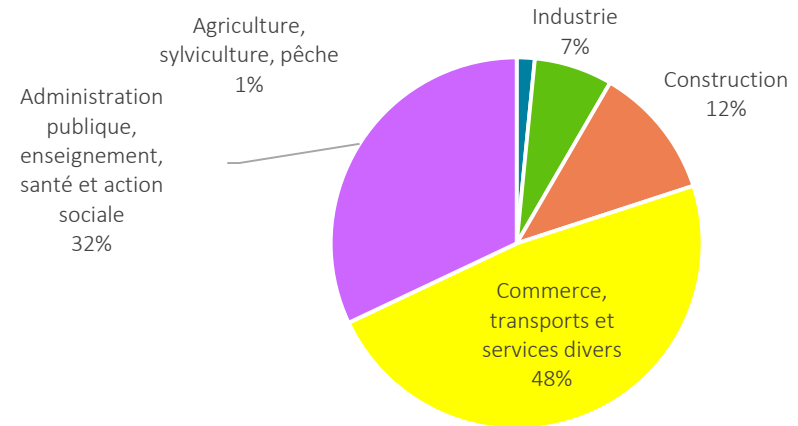
Une majorité de petites entreprises sur le territoire

Les secteurs qui emploient le plus sur le territoire sont les secteurs du **commerce, des transports et des services (48%)** et celui des **administrations publiques, de l'enseignement, de la santé et des actions sociales (32%)**. Ensemble, ils regroupent donc **80% des emplois du territoire**.

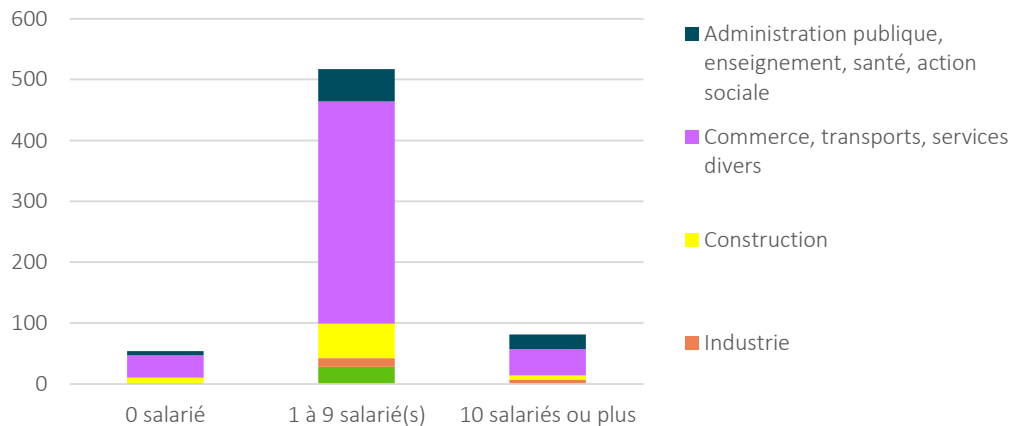
Le territoire compte 652 établissements actifs (fin 2017). Il existe quelques gros employeurs sur le territoire dans les secteurs cités précédemment, en particulier dans le commerce et les services. On peut citer que le golf de Saint-Nom-la-Bretèche ou la société Technifibre dans le domaine des raquettes de sport. Cependant, 88% des établissements ont moins de 10 salariés. L'impact de l'économie locale reste assez diffus.

Les secteurs industriels, dont la construction, consomment en moyenne 6 MWh / emploi ; et le secteur tertiaire consomme en moyenne 8 MWh / emploi.

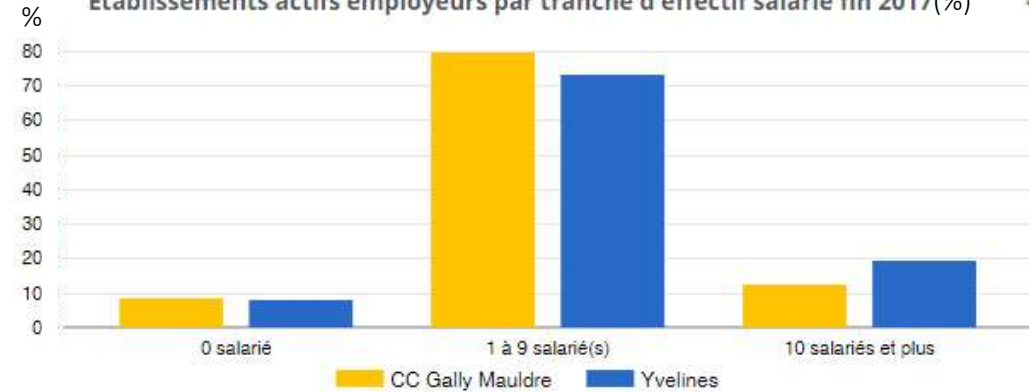
Répartition des postes actifs sur le territoire par secteur



Nombre d'établissements actifs employeurs par secteur d'activité et taille (fin 2017)



Établissements actifs employeurs par tranche d'effectif salarié fin 2017(%)



Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) - 2017

Données postes actifs et établissements : INSEE ; Graphiques : BL évolution ; Portail Statistiques locales : <https://statistiques-locales.insee.fr/#c=indicator&view=map3>

Énergie et émissions de gaz à effet de serre



Le secteur tertiaire représente 60% de l'énergie des secteurs économiques

Le secteur tertiaire représente 4% des consommations d'énergie totale du territoire. Si l'on s'intéresse uniquement aux secteurs économiques (agriculture, tertiaire, industrie), le secteur tertiaire consomme **60% de la consommation d'énergie des secteurs économiques du territoire**, alors que c'est 48% des emplois.

38% de l'énergie consommée dans le secteur tertiaire provient d'énergies fossiles : gaz naturel à 30% et produits pétroliers (fioul) à 8%. Leur usage est le chauffage.

La consommation énergétique tertiaire étant majoritairement sous forme électrique (62%), ce secteur a le potentiel de produire une partie de l'électricité qu'il consomme (voir potentiels sur les toitures commerciales dans la partie « Énergies renouvelables »).

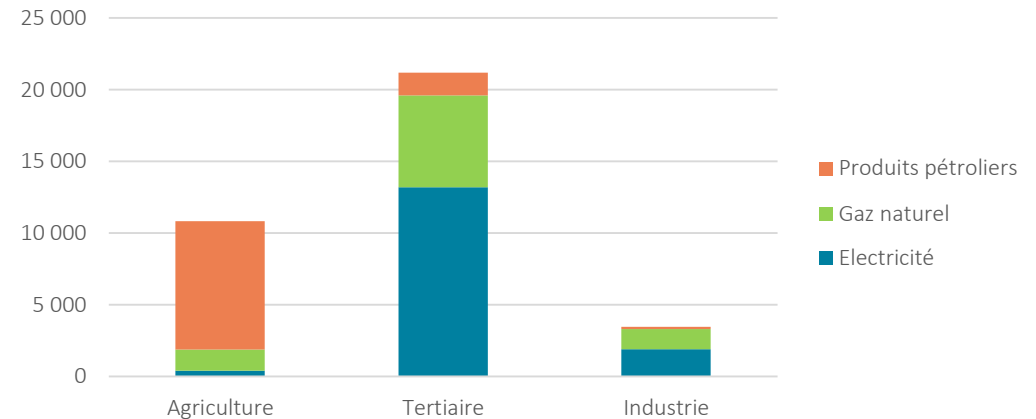
- La rénovation des bâtiments tertiaires permettrait d'économiser jusqu'à 9 GWh (-44% de ses consommations). Elle permettrait une réduction de 1 700 tonnes eq. CO₂ (-68% des émissions de GES du secteur).
- L'utilisation de sources de chauffage décarbonées dans les bâtiments (remplacement du fioul et du gaz) du secteur tertiaire pourrait induire une baisse de ses émissions de GES de **57%** (-1400 tonnes eq. CO₂).

Quant à l'industrie, bien que ses consommations d'énergie ne représentent que 10% des consommations des secteurs économiques (pour 7% des emplois), **les énergies consommées dans l'industrie sont à 45% des énergies fossiles** : 40% gaz et 5% produits pétroliers. Cette part des énergies fossiles dans la consommations d'énergie industrielle explique la part de l'industrie plus grande en émissions de gaz à effet de serre (17%, cf. graphique du bas, colonne de droite) que sa part dans la consommation d'énergie (14%, colonne de droite).

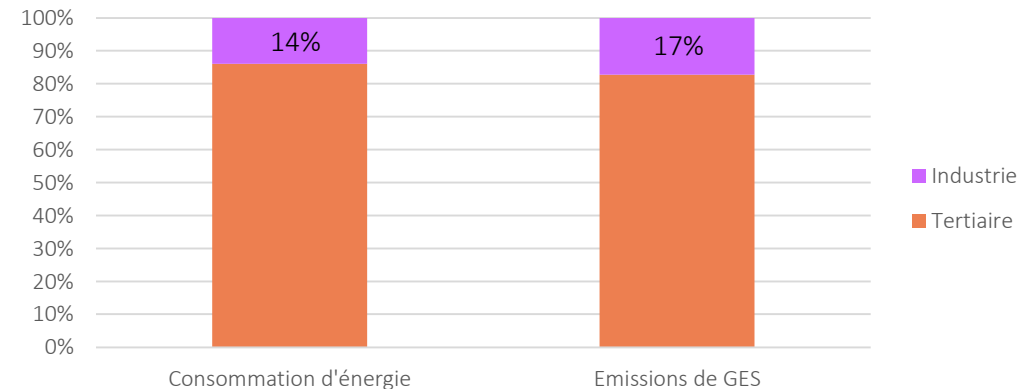
- Des actions de sobriété et d'efficacité énergétique dans les industries locales permettrait d'économiser 2 GWh soit **50%** des consommations du secteur industriel et de diminuer ses émissions de GES de 240 tonnes eq. CO₂ (-48%).
- L'électrification des procédés (remplacement du gaz) permettrait de diminuer les émissions de GES du secteur industriel de 180 tonnes eq. CO₂ soit **-37% des émissions du secteur**

Remarque : l'analyse complète du secteur agricole est dans la partie « Agriculture ».

Consommations d'énergie (MWh) par type d'énergie pour les 3 secteurs économiques



Répartition des secteurs industriel et tertiaire dans la consommations d'énergie et dans les émissions de gaz à effet de serre de ces 2 secteurs



Données postes actifs : INSEE ; Données énergie et GES : ROSE IDF, données 2017 ; Graphiques : BL évolution

Les émissions de polluants atmosphériques



Peu de pollution spécifique à l'économie locale car peu d'activité industrielle locale

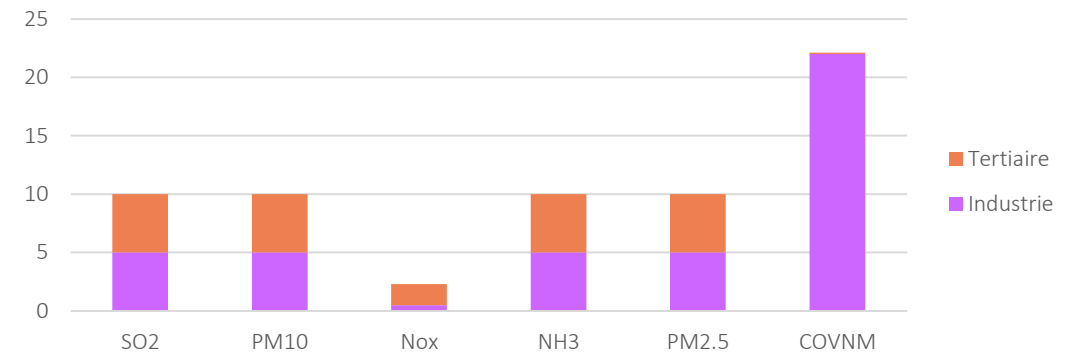
Le secteur industriel (construction incluse), assez peu présent sur le territoire, représente une part réduite des émissions des polluants atmosphériques du territoire.

Un polluant se distingue par la part importante de l'industrie (voir graphique ci-contre) : les émissions de COVNM (voir partie « Polluants atmosphériques » pour plus de détails) car ce sont des émissions notamment dues à l'usage de solvant, ou autres procédés spécifique, que l'on retrouve uniquement dans le secteur industriel.

Les autres émissions de polluants sont liées à la combustion de fioul ou autres produits pétroliers, dans les secteurs tertiaire comme industriel.

Même si on ne retrouve pas ces émissions dans les chiffres du secteur tertiaire (car elles ne sont pas directement imputables à ce secteur), les émissions liées aux solvants (COVNM) présentent la spécificité de **polluer également l'air intérieur des bâtiments**. Dans ses établissements recevant du public, en particulier le jeune public, la collectivité peut veiller à une amélioration de la qualité de l'air en agissant sur les produits d'entretien par exemple.

Emissions de polluants atmosphériques (tonnes par an) des secteurs tertiaire et industrie





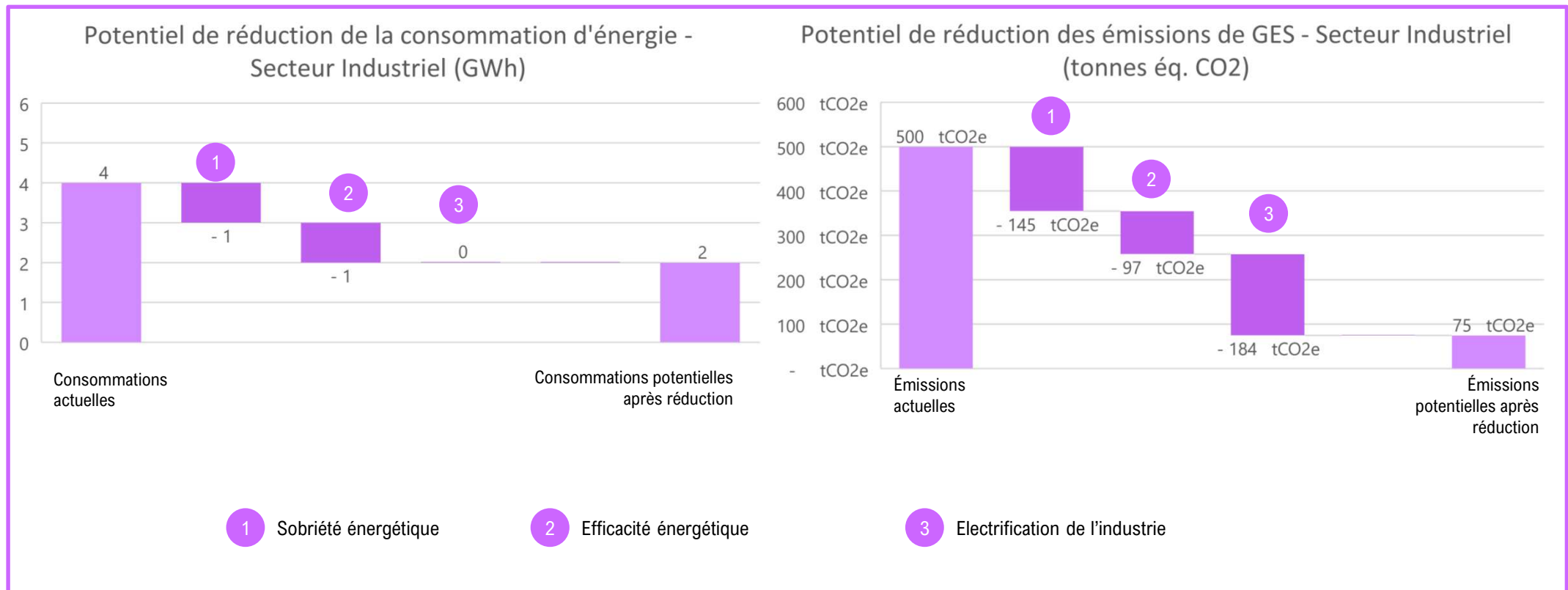
Les potentiels d'actions dans l'industrie

Des réductions de consommation par de l'efficacité et de la sobriété

Dans l'industrie, en considérant les 2 branches avec les plus d'emplois sur le territoire (industries alimentaires et fabrication de produits métalliques) et en appliquant les hypothèses suivantes pour la consommation d'énergie :

- Alimentaire : Réduction de 20% liées à la sobriété,
- Toutes filières industrielles : réduction de 43% (gisement d'économies d'énergie dans les opérations transverses) ;

On estime le gisement d'économie d'énergie dans l'industrie à : **-2 GWh** soit une réduction de 59%. Ces économies d'énergies permettent une réduction des émissions de gaz à effet de serre de **-1 100 tonnes éq. CO₂** soit -81%.



Graphiques et calculs : BL évolution ; Économies d'énergie dans les opérations transverses de 77% dans les chaufferies, de 68% dans les réseaux, de 50% dans le chauffage des locaux, de 38% dans les moteurs, de 35% dans l'air comprimé, de 38% dans le froid, de 39% dans la ventilation, de 29% dans le pompage, de 71% dans les transformateurs et de 64% dans l'éclairage (Estimation CEREN du gisement d'économies d'énergie dans les opérations transverses en 2007 - Industrie française) ; Hypothèses de sobriété : hypothèses du scénario NégaWatt



Des emplois à valoriser et à pérenniser

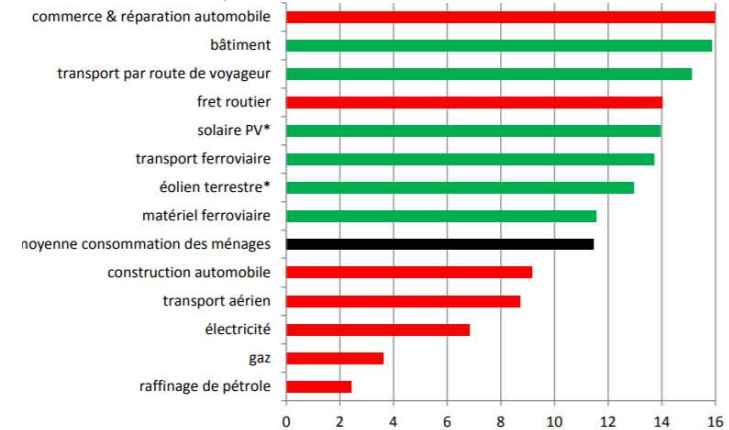
Les secteurs de **l'industrie et de la construction regroupent 19% des emplois** sur le territoire et représentent une grande part des artisans locaux. Sont recensés en effet plus de 700 emplois pour 22 établissements industriels (dont 15 de moins de 9 salariés) et 72 établissements dans la construction.

La lutte contre le dérèglement climatique peut être l'occasion de **créer des filières artisanales** sur le territoire comme la rénovation de bâtiment, les éco-matériaux, les fabricants ou réparateurs de vélo, les installateurs de panneaux photovoltaïques...

De plus, en France, 90% des consommateurs se déclarent prêts à privilégier un artisan ou un commerçant qui met en place des pratiques respectueuses de l'environnement.

Les artisans ont un rôle fort à jouer en étant acteurs directs de la transition énergétique. Pour cela, ils ont besoin de **monter en compétence** afin de concevoir et de proposer à leurs clients de **nouveaux produits et services** permettant d'entreprendre la transition.

Contenu en emploi d'une sélection de branches en France



Le graphique ci-dessus présente le contenu en emploi (en équivalent temps plein par million €) d'une sélection de branches professionnelles. Sont coloriées en vert les branches qui devraient gagner en activité grâce à la transition énergétique (**bâtiment, transports, solaire PV, ferroviaire, éolien...**). En France, la transition énergétique générera 330 000 créations d'emplois d'ici à 2030 et 825 000 d'ici à 2050.

En revanche, de par les transformations économiques à l'œuvre, certaines branches devraient perdre en activité (**automobile, fret routier, gaz, transport aérien...**). Un des enjeux de la transition est donc d'accompagner ces filières.

Consommation alimentaire locale



De nombreux points de distribution sur le territoire, levier d'action pour les circuits courts

Les commerces locaux sont l'occasion de **valoriser les savoir-faire et productions locaux** et **d'augmenter les retombées économiques** pour le territoire. De plus, le transport représente une part non négligeable de l'empreinte carbone d'un produit, en fonction de son lieu de fabrication et de son mode de transport.

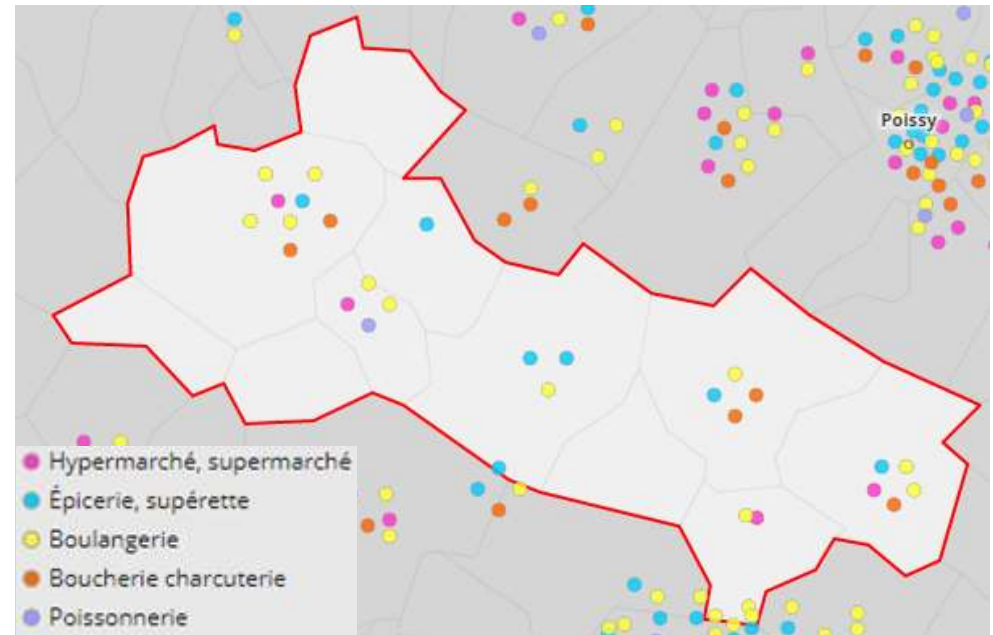
Ainsi, consommer local permet de facilement **réduire l'empreinte carbone du territoire** (*empreinte* = en comptant les émissions « importées » donc due à l'importations de produits alimentaires ou autres biens).

Le développement des commerces locaux permettrait aussi **d'augmenter le taux d'emplois locaux** du territoire (48% actuellement) et dynamiser les pôles d'activité sur le territoire, afin de limiter la mobilité pour les emplois, les loisirs, les achats, etc. qui se fait le plus souvent en voiture individuelle (voir partie « Mobilité »).

Le territoire de Gally Mauldre bénéficie de **nombreux commerces alimentaires locaux**, alimentés en partie par des productions locales : fermes locales, des productions de céréales, de viande, de miel... La carte ci-contre montre que ces commerces sont répartis sur l'ensemble du territoire, même si 4 communes ne disposent pas de commerce (au sens du référencement de l'INSEE en 2019) : Andelu, Montainville, Bazemont et Davron.

Enfin, les lieux de distribution alimentaires actuels sont tout autant de potentiels de distribution de produits (alimentaires et autres) via des circuits courts et de circuits de proximité, dans un double objectif de valoriser les productions locales et de faciliter l'accès à des produits locaux.

Emplacement des commerces alimentaires en nombre d'équipements*



*Un équipement est défini comme un service rendu par un établissement. Ainsi, un établissement peut être compté plusieurs fois dans la base, s'il rend plusieurs services.
Données consommations : INSEE 2019



Un secteur qui doit s'adapter aux conséquences des changements climatiques

Le territoire ne dispose d'après l'INSEE ni d'hôtel, ni de camping ou d'hébergement collectif. Cependant, de nombreux habitants proposent des **hébergements en maisons d'hôtes ou gîtes**.

Le territoire de Gally Mauldre possède également plusieurs restaurants qui peuvent attirer des touristes des régions limitrophes et les appeler à déguster les produits locaux. En effet, le territoire a un riche **terroir** qui produit des **produits locaux** :

- Production de pommes de terre cultivées en traditionnel sans irrigation à Andelu
- Biscuiterie et miellerie Les Deux Gourmands à Crespières
- Produits fermiers, vente directe de légumes et fruits., livraison de paniers chez Le potager des Conges à Davron
- Maraichage Bio via l'AMAP du Saule Blanc à Mareil sur Mauldre
- Et bien d'autres.

Le tourisme est également l'opportunité pour le territoire de **sa culture locale**. D'ailleurs, le territoire investit fortement dans le développement de la culture et des loisirs avec son cinéma intercommunal « Les 2 Scènes » labellisé Art et Essai (26 séances hebdomadaires et 31 000 entrées par an).

Actuellement, un des attraits touristiques de Gally Mauldre est le **golf de Feucherolles**, inauguré en 1992, il est aujourd'hui un des golfs les plus reconnus de l'Ouest Parisien. Cette activité pourrait être analysée plus finement au regard de ses consommations énergie et d'eau, en lien avec les enjeux climatiques.

Ce **tourisme culturel, culinaire et sportif présente plusieurs possibilités** :

- Développer des activités avec un impact minime sur les espaces naturels et sur l'environnement (cyclotourisme, randonnée...)
- Montrer l'exemple en termes d'alimentation : produits locaux de saison, à faible impact environnemental, etc.
- Sensibiliser par la culture aux enjeux du dérèglement climatique
- Agir sur les déplacements en proposant des modes de déplacement décarbonés pour les activités touristiques et culturelles locales (navettes, vélo, covoiturage...)

Données du secteur : INSEE ; Image : Chez Gigi primeur bio à Crespières / Golf de Feucherolles





Réduire les déchets à la source et les valoriser

Le territoire ne compte pas de déchetterie et le ramassage des ordures est organisé avec les territoires voisins et en particulier le centre de tri des déchets de Thiverval-Grignon. L'ensemble du secteur est géré par le syndicat du SIDOMPE.

La Communauté de Communes de Gally Mauldre dispose d'une plateforme de Compostage des déchets verts à Saint-Nom-La-Bretèche.

En France, nos ordures ménagères totales (déchets putrescibles, papier, carton, plastiques, verre, métaux) représentent **environ 730 kg équivalent CO₂ par personne et par an**. Cette valeur inclut à la fois les émissions de fabrication et les émissions de fin de vie (liées à l'incinération et la fermentation) des objets que nous jetons. Cela représente **10% des émissions de gaz à effet de serre des Français**. Ainsi, réduire notre production de déchets au quotidien représente un levier important de réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est aussi un levier important d'économies financières (collecte et traitement des déchets produits) pour la collectivité.

Les potentiels d'action sont en premier lieu la réduction à la source : moins d'emballages (éco-conception, achat en vrac), plus de réutilisation, réparation, réemploi. Les pistes d'actions sont variées et concernent tous les acteurs du territoire : du producteur au consommateur (voir schéma ci-contre). Ensuite vient la revalorisation (recyclage, énergie, compost, etc.)

Une démarche de récupération et de revalorisation des déchets organiques émerge sur le territoire avec la ferme urbaine de Saint-Nom-la-Bretèche (voir la partie « Biocarburants » du volet technique du diagnostic).

Trois domaines d'action
Sept piliers



En termes de quantité, chaque année en France, un habitant produit 350 kg d'ordures ménagères (calculs de l'ADEME à partir des tonnages des poubelles des ménages (hors déchets verts) collectées par les collectivités locales.

On peut aussi, comme le fait [Eurostat](#) afin d'effectuer des comparaisons internationales, évaluer la quantité de déchets municipaux par habitant. La quantité produite monte alors à 540 kg par an, et intègre en plus des déchets des ménages, ceux des collectivités et également une partie des déchets d'activités économiques.

Mais attention, ces chiffres ne sont que la partie émergée de l'iceberg de déchets produits en France chaque année : en prenant en compte les déchets professionnels (BTP, industrie, agriculture, activités de soin), on atteint 13,8 tonnes de déchets produits par an et par habitant.



Atouts

- Une économie particulièrement locale et de proximité
- Des attraits touristiques important et proche de l'environnement (alimentation, culture, sport d'extérieur)
- Des initiatives locales à valoriser (ferme urbaine de Saint-Nom-la-Bretèche, maraîchage, vente de produits locaux)
- Une majorité d'entreprises de taille réduite, bénéficiant donc d'une agilité pour s'intégrer à la démarche du PCAET
- Quelques gros employeurs pouvant s'associer pour mettre en œuvre des actions

Faiblesses

- Une part limitée d'entreprises de tailles importantes avec des moyens d'actions plus importants
- Une taux d'emploi local relativement faible sur le territoire (48%)
- Une offre de restauration relativement limitée
- Des petites structures économiques pouvant avoir des difficultés à investir pour réduire leur impact

Opportunités

- Réinvestissement local de la richesse et la création d'emplois non délocalisables (filères locales : alimentaire, énergie, matériaux)
- Économie recentrée sur des filières artisanales locales et des commerces de proximité et création d'emplois locaux
- Valorisation des employeurs du territoire par leur bonnes pratiques en matière de consommation d'énergie ou de respect de l'environnement
- Diminution des coûts de traitement des déchets

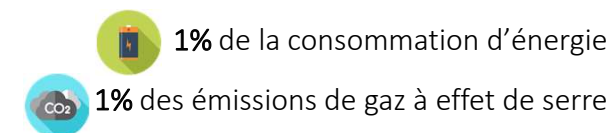
Menaces

- Délocalisation des emplois
- Précarisation des emplois
- Disparition des entreprises artisanales

Sujets de réflexion

- Former les artisans : rénovation, construction biomatériaux, installation énergie renouvelable...
- Engager les entreprises du commerce dans la sobriété énergétique (chauffage, climatisation, électricité...)
- Développer des filières locales autour de la transition énergétique et des emplois locaux
- Développer l'économie circulaire avec d'autres territoires
- Réhabiliter et rénover les commerces, en particulier ceux des centres bourgs
- Favoriser une consommation sobre et raisonnée
- Développer la consommation locale
- Développer la récupération et le réemploi, et réduire les déchets
- Valoriser les friches (développement des énergies renouvelables, végétalisation...)

Secteur industriel :



Secteur tertiaire :

